



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIES D'AIR FRANCE

Six de nos collègues, salariés Air France, viennent d'être interpellés ce matin à l'aurore. Ils feront la une des journaux tels de véritables ennemis publics. Ils voudront les sacrifier sous l'injonction d'un premier ministre qui n'a plus de socialiste que l'adresse, faisant de la répression militante et syndicale son nouveau cheval de bataille.

Si ces incidents n'avaient pas eu lieu, qui parlerait de la situation du transport aérien français, de notre entreprise qui navigue à vue, dont le sort n'intéresse qu'occasionnellement nos politiques ?

Le combat mené depuis plusieurs semaines, à travers les intersyndicales, au sein des instances (supposées de dialogue social), même lors de rencontres avec les pouvoirs publics (ils ne peuvent feindre de découvrir la situation), et particulièrement sur le terrain avec les salariés, éclate au grand jour.

Le monde politique, (celui qui ne renie pas ses promesses sitôt au pouvoir), des médias et des intellectuels n'est pas en reste, des voix dissonent au sein du gouvernement, d'autres se taisent, complices à l'approche des élections régionales.

Les manœuvres ne détourneront pas la CGT de son objectif principal : aucun licenciement à Air France !

Le syndicat CGT *FINANCES PUBLIQUES Haute Normandie* apporte tout son soutien au combat légitime des salariés d'Air France.

Motion adressée à la direction Générale d'Air France

Télécopie :

M ; Gagey : 01.41.56.61.69

M ; Broseta : 01.41.56.61.89



*Motion votée à l'unanimité lors de
la Commission Exécutive du 13 octobre 2015*

*Benoît BEAUDOUIN
Secrétaire CGT Finances Publiques 31*

Le 12 octobre 2015.